

Communiqué de presse

Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne s'engagent aux côtés du FEI à distribuer 500 M€ de prêts pour soutenir la relance, la transformation et l'innovation des entreprises françaises

Paris, le 3 mai 2021

Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne poursuivent leur mobilisation auprès des entreprises dans le contexte de crise sanitaire. Elles sont ainsi les premières banques à être sélectionnées par le Fonds Européen d'Investissement (FEI) pour faire bénéficier leurs clients professionnels et PME d'une nouvelle enveloppe de financement. Ces prêts sont destinés à accompagner les entreprises dans le développement de leurs projets d'investissement à caractère innovant, d'adaptation, de transformation et dans leurs besoins de structuration de leurs dettes.

Cette nouvelle enveloppe de financement, destinée aux entreprises - au sens européen du terme - de moins de 500 salariés, bénéficie de la garantie du Fonds Garantie paneuropéen (EGF)*. Elle s'articule autour de trois offres de financement d'une durée maximale de 10 ans et d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 12,5 M€, avec une garantie du FEG à hauteur de 70 % du montant du prêt :

- **Le prêt « Innov&Plus » Banque Populaire et « Innovation » Caisse d'Épargne**

Ce prêt a pour vocation d'accélérer la stratégie d'innovation des entreprises (entreprises matures innovantes et start-ups), grâce au financement de leurs dépenses matérielles et immatérielles ainsi que de leur besoin en fonds de roulement.

- **Le prêt « Avenir Réaménagement »**

Ce prêt constitue une solution efficace pour accompagner les entreprises dans la structuration de leurs dettes et le financement de leurs besoins en fonds de roulement.

- **Le prêt « Avenir Développement »**

Ce prêt vise à encourager l'investissement des entreprises et à développer leur croissance par le financement de leurs besoins matériels et immatériels.

Pour Christine Fabresse, directrice générale Banque de proximité et Assurance du Groupe BPCE :
« Les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne sont entièrement mobilisées depuis le début de la crise sanitaire auprès de tous leurs clients professionnels et entreprises. Grâce à leur partenariat de long terme avec le FEI et à cette première enveloppe de financement d'un montant de 500 millions d'euros, les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne vont pouvoir ainsi proposer des solutions de financement complémentaires aux dispositifs actuels initiés par l'Etat Français. Ces prêts vont permettre d'inciter et de stimuler les entreprises à innover et à se transformer dans cette période exceptionnelle. »

Pour Alain Godard, directeur général du FEI : « Les entreprises européennes ont été durement touchées par les retombées économiques de la COVID-19. Afin de contribuer à alléger une partie de la pression, le Groupe BEI a créé le fonds pan-européen de garantie. Je suis très heureux qu'une des premières transactions du FEI sous ce fonds soit avec le Groupe BPCE, un partenaire de confiance avec lequel nous avons déjà collaboré étroitement dans le passé. Je suis convaincu que grâce à son approche innovante du financement, nous pourrons apporter une contribution importante au soutien des PME. »

* Le Fonds de Garantie paneuropéen (EGF) est géré par le Groupe Banque européenne d'investissement avec le soutien financier des Etats Membres contribuant à l'EGF.

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE, avec son modèle de banque coopérative universelle représenté par 9 millions de sociétaires, est le deuxième acteur bancaire en France. Avec 100 000 collaborateurs, il est au service de 36 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne ainsi que la Banque Palatine. Il déploie également, avec Natixis, les métiers mondiaux de gestion d'actifs, de banque de grande clientèle et de paiements. A travers ce dispositif, il propose à ses clients une offre complète et diversifiée : solutions d'épargne, de placement, de trésorerie, de financement, d'assurance et d'investissement. La solidité financière du groupe est reconnue par quatre agences de notation financière, Moody's (A1, perspective stable), Standard & Poor's (A+, perspective négative), Fitch (A+, perspective négative) et R&I (A+, perspective stable).

À propos du FEI

Le Fonds européen d'investissement (FEI) fait partie du groupe de la Banque européenne d'investissement. Sa principale mission est de soutenir les micro, petites et moyennes entreprises européennes en leur facilitant l'accès au financement. Le FEI conçoit et met en œuvre des opérations de capital-risque et de capital de croissance ainsi que des instruments de garantie et de microfinance ciblant spécifiquement ce segment du marché. Son rôle consiste donc à contribuer à la réalisation des objectifs de l'UE en matière de soutien à l'innovation, à la recherche et au développement, à l'esprit d'entreprise, à la croissance et à l'emploi.

Contact presse Groupe BPCE

Fanny Kerecki :
33 (0)1 40 39 68 21 / 33 (0)6 17 42 16 33
fanny.kerecki@bpce.fr

Contact presse BEI et FEI

Christophe Alix :
+33 6 11 81 30 99
c.alix@eib.org

